InforJeunes www.jeminforme.be

Tu es élève du secondaire et tu as obtenu une attestation d'échec (AOC) ou de réorientation (AOB) avec laquelle tu n'es pas d'accord ?

Tu es étudiant.e dans l'enseignement supérieur et tu fais face à une décision du jury ou une sanction disciplinaire avec laquelle tu n'es pas-d'accord?

Tu es étudiant.e en promotion sociale et tu as reçu une décision de refus de réussite (échec) prise par le Conseil des études ou le jury de l'épreuve intégrée ?

Alors rejoins nos

«PERMANENCES RECOURS»

QUAND? DU 29 AOÛT AU 16 SEPTEMBRE 2022

Inscris-toi au 02/733.11.93



A Infor Jeunes
Les lundi et vendredi de 10H à 12H
Rue Louis Scutenaire 13-14,
1030 Schaerbeek

Au BIJ

Le mercredi de 14H à 16H

Rue du commerce 18,

1000 Bruxelles

Au PIF
Le jeudi de 14H à 16H
Rue Rossini, 16
1070 Anderlecht







